

Appel à communication pour un colloque national

Les Organisations internationales non-gouvernementales: les nouveaux acteurs de l'ordre mondial



Faculté de Droit
14 mars 2020



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO « Emir Abdelkader »
pour les Droits de l'Homme et
la Culture de Paix
Université d'Alger 1, Algérie



Laboratoire
Droits de l'Homme
et Droit International
Humanitaire
UNIVERSITÉ D'ALGER I

Problématique du colloque

L'évolution considérable que le monde devait connaître à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle ne pouvait qu'avoir un impact direct sur la nature des relations entre les différentes composantes de la communauté internationale. Parmi les répercussions de cette évolution du droit international, est qu'un certain nombre de tâches n'allait plus être du ressort exclusif des Etats, mais de la prérogative de nouveaux acteurs que sont les Organisations non gouvernementales (ONG).

Ces nouvelles entités soulèvent jusqu'à aujourd'hui un certain nombre d'interrogations sur la place qu'elles doivent occuper sur la scène internationale aux côtés des composantes traditionnelles du droit international: quelle est la nature des ONG et quelles sont leurs prérogatives? A quel point peut-on considérer les ONG comme des partenaires et/ou concurrentes des organisations gouvernementales? Quels sont les moyens d'action dont disposent les ONG et quels sont les facteurs favorisant leur succès ou au contraire conduisant à leur échec?

Les axes du colloque :

- Axe 1.** Les ONG : nouvel acteur de l'ordre mondial.
- Axe 2.** Les ONG : un nouveau partenaire pour la gestion des affaires internationales
- Axe 3.** Les ONG et leur rôle dans la sécurité internationale.

Conditions de soumission :

L'appel à communication s'adresse en priorité aux enseignants-chercheurs et aux doctorants inscrits en droit public, plus particulièrement en droit international. Sans toutefois exclure les chercheurs dans les autres domaines des sciences humaines et sociales, en particulier les Sciences politiques.

Les résumés des propositions de communication (une demi-page maximum), en langue arabe ou française, sont à envoyer **avant le 10 février 2020** aux deux adresses suivantes :

Docteurbenali@outlook.fr

itoualbi@unesco.dz

L'abstract doit être accompagné d'un CV résumé (une page maximum) et comprendre l'intitulé et l'institution d'attache du chercheur.

La notification de l'acceptation des contributions est prévue pour **le 20 février**.

Les actes du colloque feront l'objet d'une édition ; les articles doivent au plus tard être adressés avant **le 12 mars 2020**.

Le comité organisateur ne prend en charge ni les frais de déplacement ni les frais d'hébergement.

Responsable scientifique :

Dr. Benali Djamilia, Chef d'équipe « *Le droit international des Droits de l'Homme* ».



Laboratoire
Droits de l'Homme
et Droit International
Humanitaire
UNIVERSITE D'ALGER I

La promotion des valeurs universelles des Droits de l'Homme et de la Culture de la Paix constitue aujourd'hui une priorité pour les différents systèmes éducatifs dans le monde. C'est à cette évidence que nous renvoyons les recommandations de l'Organisation des Nations Unies, dont particulièrement *La Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1974)* et *Le Cadre d'action intégré concernant l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie (1995)*.

A partir de là, le *Laboratoire Droits de l'Homme et Droit international humanitaire* de la Faculté de Droit de l'Université d'Alger I, créée par l'arrêté ministériel n°872 du 1 octobre 2018, vise à contribuer par la recherche à la formation d'experts dans le domaine des droits humains et à la promotion des valeurs de paix et du vivre ensemble.

Le laboratoire est composé de 74 chercheurs répartis en 8 équipes de recherches ; 16 enseignants chercheurs de rang magistral ; 19 maîtres de conférences (B) et maîtres-assistants (A) ; et 39 doctorants.

Les axes de recherche :

Le domaine de recherche du laboratoire englobe les différentes thématiques en rapport avec les Droits de l'Homme, tant au niveau national qu'international, en situation de paix ou de conflits. Ces thématiques sont réparties en huit axes correspondant au nombre d'équipes composant le laboratoire :

- Les Droits de l'Homme dans les Etats du Maghreb, Pr. Issam Toulbi.
- Les droits de la Femme et de l'Enfant entre droit national et international, Dr. Bengouia Samia.
- L'Organisation des Nations Unies et les Droits de l'Homme, Dr. Sassi Selam.
- Le droit international des Droits de l'Homme, Dr. Benali Djamilia.
- La nationalité et la citoyenneté, Dr. Mekhbat Aïcha.
- Les Droits de l'Homme durant les conflits internes, Dr. Saci Nadjet.
- Les Droits de l'Homme et le droit humanitaire, Dr. Medafer Faïza.
- La protection de l'Environnement et les Droits de l'Homme, Dr. Ben Saadi Ouahiba.

Les activités du laboratoire :

Le plan d'action du Laboratoire s'articule autour des trois actions suivantes :

- **Les manifestations scientifiques :** organisation de colloques et de séminaires nationaux ou internationaux au profit des chercheurs, ou dans le cadre d'accords de partenariat avec le secteur économique et social.
- **L'édition et la publication :** afin de valoriser les actes de colloques, les conférences d'enseignants, les thèses ou mémoire d'étudiants. En plus de l'édition de la revue internationale du laboratoire.
- **L'enseignement et la formation :** tant par le suivi du master Droits de l'Homme et Droit humanitaire et des doctorants en Droits de l'Homme, que par des formations à la carte en Post-Graduation Spécialisée (PGS) sur la base de partenariats avec le secteur public ou privé.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO « Emir Abdelkader »
pour les Droits de l'Homme et
la Culture de Paix
Université d'Alger 1, Algérie

La Chaire Unesco Emir Abdelkader est une unité de recherche internationale créée par l'accord établi le 15 juin 2016 entre l'Université d'Alger I et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Culture et la Science. La chaire a pour objectif de « promouvoir un système intégré d'activités de recherche, de formation, d'information et de documentation dans le domaine des droits de l'homme, de la culture de la paix et de la philosophie du droit ». Elle œuvre également à « faciliter la collaboration entre chercheurs de haut niveau, professeurs de renommée internationale de l'université et des institutions d'enseignement supérieur d'Algérie, d'Afrique, des Etats arabes, d'Europe et d'autres régions du monde. »

Pour la réalisation de ces objectifs, la Chaire a pour prérogatives de :

- Dresser un annuaire des experts en droits de l'homme, de la culture du vivre ensemble et des questions de genre ;
- Organiser des manifestations scientifiques pour mettre en évidence les apports de l'islam aux droits de l'homme et à la culture de la paix.
- Préparer des recommandations à l'adresse des décideurs et proposer des programmes de coopération internationale.

Site du laboratoire :

<https://www.univ-alger.dz/LDHDIH/>

Page de la Chaire :

<http://www.unesco.dz/index.php/ar/sciences-sociales-et-humaines/48-chaire/418-chaire-emir-abdelkader>

Contact :

Pr. Issam Toulbi, directeur-fondateur du Laboratoire et de la Chaire, i.toulbi@univ-alger.dz.